

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND  
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT  
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 00103/12 /D/MINH DU 09 AVR 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE PAR GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°01121-24/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 07 MARS 2024, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES AU DIOCESE D'EBOLAWA PHASE II DANS LA VILLE D'EBOLAWA.

FINANCEMENT : BIP/MINH DU - EXERCICE 2024

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La constitution ;  
Vu La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;  
Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;  
Vu La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2024;  
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;  
Vu Le dossier de consultation relatif au gré à gré N° 01121-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 07 mars 2024 pour les travaux de réhabilitation de la voie d'accès au diocèse d'Ebolawa phase II dans la ville d'Ebolawa.
- Vu Le Procès-Verbal de la séance N°39 du 08 avril 2024 de la CIPM/MINH DU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier de consultation relatif au gré à gré N° 01121-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 07 mars 2024 pour les travaux de réhabilitation de la voie d'accès au diocèse d'Ebolawa phase II dans la ville d'Ebolawa	Ebolowa	<b>RAZEL CAMEROUN</b> BP: 11306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06/ 222 22 07 08	600 000 000	Quatre (04) mois

**Article 2.**- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

**Ampliations :**

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINH DU



09 AVR 2024  
Yaoundé, le **LE MINISTRE**  
*Koutès née Kitcha Célestine*